

Délibération n°

D\_2023\_09\_27\_62bis

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Pouvoirs : 3
- Suffrages exprimés :
  - \* pour : 18
  - \* contre : 0
  - \* abstentions : 0

Date de la convocation :

20 septembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
MAIRIE DE SALES**

**Séance du 27 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le 27 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

**Titulaires présents :** M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Catherine RABASSO, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Mélanie CONSCIENCE, Hugues ALLARD, Remy BERTHOD-ONFROY, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Viviane RABATEL, Guillaume MAGNIN, Valérie ROLLIER, Serge RAVOIRE, Conseillers Municipaux

**Absents ayant donné procuration :** M. Roger CHARVIER à Mme Catherine RABASSO, M. Jean-Luc FALGUERE à M. Yohann TRANCHANT, Mme Marlène JACQUET à Mme Geneviève BOUCHET,

**Absente excusée :** Mme Fabienne BROISSAND

**Secrétaire de séance :** M. Alexandre GEORGES

**OBJET – RECTIFICATION POUR ERREUR MATERIELLE : ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX – AMENAGEMENT INTERIEUR D'UNE MAISON DE SANTE ET D'UN CAFE RESTAURANT MULTI-SERVICES**

**ANNULE ET REMPLACE LA D\_2023\_09\_27\_62**

**MOTIF : rectification pour erreur matérielle pour le lot n°2 concernant l'option stores intérieures**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique,

VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique,

VU la délibération municipale D\_2022\_10\_19\_54 en date du 19 octobre 2022, attribuant au cabinet CAPP Architecture (anciennement C+D Architectes) le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement intérieur des locaux : maison de santé pluridisciplinaire et café restaurant multi-services ; pour un montant de 45 400 € H.T,

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 11 juillet 2023, et fixant au 6 septembre 2023, à 12h00, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour l'aménagement intérieur des locaux,

Le marché, pour un montant estimé à l'élaboration de l'Avant-Projet Définitif, à 708 950 € HT soit 850 740 € TTC, ne comprend qu'une seule tranche et est décomposé en 8 lots :

LOT	Désignation
1	MACONNERIE – INSTALLATION DE CHANTIER
2	MENUISERIE INTERIEURE – MENUISERIE BOIS
3	CLOISONS – DOUBLAGES – ISOLATIONS
4	CHAPES – CARRELAGES – FAÏENCES
5	SOLS SOUPLES PVC
6	PEINTURES INTERIEURES
7	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES
8	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE

La pondération proposée est : 60 % prix et 40 % valeur technique.

Après le rapport d'analyse des offres qui a été confiée au maître d'œuvre CAPP, Monsieur le rapporteur, propose de retenir les prestataires suivants :

LOT	DESIGNATION	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT HT
1	MACONNERIE – INSTALLATION DE CHANTIER	MAZZA – ZA des Vernays 2 – 74210 DOUSSARD	15 427.90 €
2	MENUISERIE INTERIEURE – MENUISERIE BOIS	CARTIER – 221 route de Vallières – 74150 HAUTEVILLE SUR FIER	76 263.51 € Option 1 stores intérieurs : <b>Lire 9 762.23 € au lieu de</b> 20 518.61 € Option 2 meuble accueil : 4 662.72 €
3	CLOISONS – DOUBLAGES – ISOLATIONS	GAUTHIER BATIMENT – 15 Faubourg Tournachat – 73170 YENNE	70 581.42 €
4	CHAPES – CARRELAGES – FAÏENCES	CRC – 19 impasse Denis Papin – 73100 GRESY SUR AIX	60 961.13 €
5	SOLS SOUPLES PVC	ISER'SOL – ZA du Contin – 73240 ST GENIX LES VILLAGES	12 287.22 €
6	PEINTURES INTERIEURES	EMP – 160 rue des Lys – 74330 EPAGNY METZ TESSY	25 000.00 €
7	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES	BEE – 22 rue Jean-François Grivod - 74960 ANNECY	81 121.83 €
8	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE	AQUATAIR SAVOIE VENTIMECA – 30 bis rue Gustave Eiffel – 74600 SEYNOD	182 823.90 €
<b>TOTAL</b>			<b>538 891.86 € au lieu de</b> <b>549 648.24 €</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ATTRIBUE** les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre du marché de travaux de l'aménagement intérieur d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'un café restaurant multi-services,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et à exécuter les marchés,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif du Budget Principal 2023.

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 11 octobre 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



Le Secrétaire de séance

M. Alexandre GEORGES

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 12/10/2023

Et de la publication le : 12/10/2023